

Publicité en vertu des dispositions de la loi du 2 mai 2007

NOTIFICATION PAR LE GROUPE AUTOUR DE COMPAGNIE DU BOIS SAUVAGE

MODIFICATIONS DE L'INVESTISSEMENT EN ACTIONS ASSORTIES D'UN DROIT DE VOTE

Les informations divulguées dans le présent document sont des informations réglementées au sens de l'Arrêté Royal du 14 novembre 2007 relatif aux obligations des émetteurs d'instruments financiers autorisés à faire du négoce sur le marché réglementé.

Les statuts de Recticel SA prévoient que tout actionnaire détenant au moins 3% des actions Recticel assorties d'un droit de vote doit le signaler à l'entreprise ainsi qu'à l'Autorité des services et marchés financiers (FSMA). Tout passage à la hausse ou à la baisse de ce seuil de 3%, puis de 5% ou d'un multiple de 5%, doit être communiqué.

Conformément à la loi du 2 mai 2007 relative à la publicité des participations importantes dans des entreprises cotées en bourse, Recticel (Euronext: REC) communique la situation suivante:

Groupe autour de la Compagnie du Bois Sauvage s.a.:

Compagnie du Bois Sauvage s.a. et Entreprises des Chemins de Fer en Chine s.a., domiciliées 17 rue du Bois Sauvage à 1000 Bruxelles (Belgique), ensemble avec Mr Guy Paquot, ont informé Recticel et la FSMA qu'en date du **02 septembre 2014** elles ont **dépassé vers le bas le seuil statutaire de 30%** (y compris les actions auto-détenues par Recticel à cette date).

Compagnie du Bois Sauvage s.a., Entreprises des Chemins de Fer en Chine s.a. et Mr Guy Paquot disposaient à ce moment d'une participation dans Recticel de **respectivement 8.358.006 ; 158.024 et 0 actions** ou **29,89%** (y compris les 326.800 actions propres détenues par Recticel) du nombre total des actions émises.

Les déclarations peuvent être consultées sur le site web de Recticel
(<http://www.recticel.com/index.php/investor-relations/shareholders/shareholding-notification-obligation>).

Conformément à la loi du 2 mai 2007 et aux statuts de Recticel SA, les notifications des participations importantes ou leurs modifications peuvent être adressées à verbruggen.dirk@recticel.com.

Conformément à la législation belge actuelle en matière de transparence (loi du 2 mai 2007 – A.R. du 14 février 2008), le dénominateur déterminant la notification est de **29.584.356** actions (situation 29 août 2014).

La publicité est conforme aux dispositions de la loi du 2 mai 2007.

Conformément aux articles 15, §1, et 18, §1, de la loi du 2 mai 2007 relative à la publicité des participations importantes dans des entreprises cotées en bourse, Recticel publie l'information suivante:

Situation actuelle:

- Capital social total	€ 73 960 890
- Nombre total d'actions en circulation (avec droit de vote)	29 584 356
- Nombre total de warrants en circulation ¹	2 650 400
- Nombre total d'obligations convertibles en circulation ²	1 149

¹ Chaque warrant donne à son détenteur le droit de souscrire 1 nouvelle action ordinaire.

² Chaque obligation (valeur nominale: € 50 000) peut être convertie en 4.233,7 nouvelles actions ordinaires sur la base du **prix de conversion actuel (€ 11,81)**. La conversion de toutes les obligations peut donc donner naissance à 4.864.522 actions ordinaires supplémentaires. Le prix de conversion peut être adapté conformément aux conditions habituelles. Les obligations convertibles rachetées par le Groupe en 2008, 2009 et 2011 n'ont pas été déduites. Le 23 juillet 2014, une obligation a été remboursée anticipativement suite à l'exercice du droit de remboursement (*put option*) par l'investisseur.

Calendrier financier

<i>Trading update</i> du troisième trimestre 2014	31.10.2014 (avant l'ouverture de la bourse)
Résultats annuels 2014	27.02.2015 (avant l'ouverture de la bourse)
<i>Trading update</i> du premier trimestre 2015	07.05.2015 (avant l'ouverture de la bourse)
Assemblée Générale Annuelle	27.05.2015 (à 10h00 CET)
Résultats du premier semestre 2015	28.08.2015 (avant l'ouverture de la bourse)

Informations complémentaires

RECTICEL – avenue des Olympiades 2, B-1140 Bruxelles (Evere)

PRESSE

Mr Olivier Chapelle
Tél : +32 2 775 18 01

chapelle.olivier@recticel.com

INVESTOR RELATIONS

Mr Michel De Smedt
Mobile: +32 479 91 11 38

desmedt.michel@recticel.com

Recticel en bref

Recticel est un groupe belge de dimension européenne mais il est également actif dans le reste du monde. Il emploie 7.758 personnes et est présent dans 28 pays avec 100 implantations.

Recticel contribue au confort quotidien. Il fabrique non seulement des rembourrages de sièges mais encore des matelas et des sommiers de grandes marques, des isolants, des habillages intérieurs pour voitures et toutes sortes de d'autres produits destinés à des applications industrielles et domestiques.

Recticel regroupe les marques de literie réputées Beka®, Lattoflex®, Literie Bultex®, Schlaraffia®, Sembella®, Swissflex®, Superba®, Ubica®, ainsi que GELTEX® inside. La division Isolation fournit des produits d'isolation thermique de première qualité sous les marques connues Eurowall®, Powerroof®, Powerdeck® et Powerwall®.

Recticel est animé par une grande volonté de progrès technologique et d'innovation.

En 2013, Recticel a réalisé un chiffre d'affaires combiné d'EUR 1,26 milliard (chiffre d'affaires consolidé suivant IFRS - 11: EUR 0,98 milliard).

Recticel (Euronext: REC – Reuters: RECTt.BR – Bloomberg: REC.BB) est coté sur Euronext à Bruxelles.

Ce communiqué de presse est disponible en français, en néerlandais et en anglais sur le site www.recticel.com